

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 144 décision n° 144 du 3 mars 1942

n° 144

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

3 mars 1942

Numéro JO

n° 544 du 31/03/1942

Date du numéro

31 mars 1942

### TEXTE INTÉGRAL

Le salaire journalier de M. Damigos, cuisinier au Restaurant de santé, est porté à 59 francs, pour compter du 1er mars 1942.